

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	71 (1942)
Heft:	10
Rubrik:	L'assemblée de la Société fribourgeoise d'éducation le 11 juin 1942, à Fribourg

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

Organe de la société fribourgeoise d'éducation
et du Musée pédagogique

Abonnement pour la Suisse : 6 fr.; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. — Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé comme suit : *M. A. Rosset, insp., Gambach 11, Fribourg.* Les articles doivent parvenir à la Rédaction au moins 12 jours avant l'insertion.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. Partie officielle : *L'assemblée de la Société fribourgeoise d'éducation.* — Partie non officielle : *Notre lait.* —

Partie officielle

L'assemblée de la Société fribourgeoise d'éducation le 11 juin 1942, à Fribourg

L'orage dévastateur de la nuit du 10 au 11 juin n'a pas retenu les instituteurs fribourgeois dans leurs villages. Ils sont venus nombreux à Fribourg, sachant qu'ils y seraient chaleureusement reçus. Leur attente ne fut point trompée.

C'est à l'église des RR. PP. Cordeliers que la journée commença : Mgr Besson y célébra une messe pour le repos des âmes des défunt de la Société. Durant le saint sacrifice, des chants furent exécutés par les élèves des classes allemandes de la ville, puis les chorales des instituteurs d'arrondissements se firent aussi entendre dans des productions bien préparées. A l'Evangile, M. l'abbé Delamadeleine, président de la Société, énuméra les noms des membres décédés depuis la réunion de Châtel-St-Denis, en 1939.

Avant de quitter l'église des RR. PP. Cordeliers, M. le Président souligna que nous nous trouvions près du tombeau du chanoine Schorderet, fondateur de la Société fribourgeoise d'éducation. En

quelques courts aperçus, l'orateur sut faire revivre la figure de cet intrépide soldat du Christ qui luttait pour conserver à l'école fribourgeoise l'enseignement chrétien et pour instruire la population sur les moyens à prendre afin que le caractère religieux légué par nos ancêtres se transmette fidèlement aux générations descendantes. Les instituteurs de la Gruyère clôturèrent cette émouvante cérémonie en exécutant, sous la direction de M. Lattion, un très beau chant.

La fanfare du Collège St-Michel attendait les congressistes sur la place de Notre-Dame. Elle conduisit, d'un pas alerte, les quelques centaines d'instituteurs et d'institutrices, auxquels s'étaient joints les représentants des autorités et du clergé, à *l'Aula* de l'Université où devait avoir lieu la séance de travail.

L'assistance était nombreuse : Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, M. le Conseiller d'Etat Piller, Directeur de l'Instruction publique, M. le Recteur de l'Université, Dr Weber, M. le R^{me} Prévôt, M. Lorson, syndic de Fribourg et Président du Grand Conseil, M. le chanoine Emmenegger, Supérieur du Grand Séminaire, M. le chanoine Pittet, Recteur du Collège, M. le Président du Schweizerischer Katholischer Lehrerverein, M. Godard, délégué de la Société valaisanne d'éducation, M. le Président du Synode réformé, ainsi qu'un très grand nombre d'ecclésiastiques occupaient les premiers rangs de l'assemblée.

M. le Président Delamadeleine ouvrit la séance en rappelant que l'amitié et le travail réunissaient en ce jour les amis et les ouvriers de l'école fribourgeoise. Les premiers liens de cette amitié remontent aux années de l'Ecole normale et vont toujours grandissant à mesure que les années défilent leur cortège. Puis l'orateur souhaite la plus respectueuse bienvenue à Mgr Besson qui apprécie si hautement le travail des instituteurs et des institutrices ; à M. le Conseiller d'Etat Piller, Directeur de l'Instruction publique, qui sait se montrer un chef ferme, clairvoyant et loyal ; à tous les ecclésiastiques amis dévoués et protecteurs du corps enseignant ; à tous les membres des autorités qui se trouvent au milieu de nous ; aux Sociétés amies, telles que la Société alémanique des instituteurs catholiques ; à la Société valaisanne d'éducation, sociétés nées dans les mêmes circonstances que la Société fribourgeoise d'éducation et poursuivant le même but : la défense de l'école catholique et cantonale ; aux délégations de l'Eglise et de l'Ecole réformées du canton qui attestent par leur présence au milieu de nous de la parfaite cordialité de nos relations.

S'adressant ensuite à M. le Recteur de l'Université, M. le Président lui dit la place importante que cette institution occupe dans les affections du corps enseignant fribourgeois. Il remercie aussi M. le Recteur du Collège St-Michel de la précieuse amitié qu'il nous témoigne. A tous ceux enfin qui ont collaboré à la réussite de cette fête M. le Président adresse ses plus sincères remerciements.

Les éloquentes paroles de notre cher président avaient trouvé tous les cœurs ; les applaudissements qui les suivirent en témoignèrent.

La partie administrative fut rapidement liquidée ; le renouvellement du Comité et l'approbation des comptes se firent sans discussion. M. Delamadeleine félicita M. l'abbé Ræmy, curé de Morlon, pour les 37 ans de fonctions qu'il accomplit au sein du comité. M. l'abbé Fragnière tenait à faire connaître les sentiments d'affection que Mgr Dévaud portait à notre Société et aux instituteurs. Il a rappelé que le professeur défunt avait, comme Guy de Fontgalland, dit « oui » jusqu'au bout, nous donnant ainsi une grande leçon de soumission au devoir.

La Société d'éducation met à l'étude, pour chacune de ses réunions, une question pédagogique ou éducative. « L'éducation physique à l'école », tel était, pour cette assemblée, le sujet à traiter. Disons d'emblée que M. Coquoz, instituteur à Fribourg, a présenté, comme rapporteur général, un travail très approfondi et soigné. Nous ne reprendrons pas ici l'énoncé de toutes les conclusions que M. Coquoz a énumérées à la suite de son travail. Le *Bulletin pédagogique* du 15 mai dernier a renseigné les membres de la Société. En passant, nous adressons nos félicitations et nos remerciements au distingué rapporteur pour le travail consciencieux qu'il a fourni.

La discussion générale donna à M. l'abbé Barbey, Directeur du Technicum, l'occasion de préciser que l'éducation physique doit aider à la formation totale de l'homme, mais qu'elle ne doit pas tendre à surpasser la formation scientifique, artistique et morale. C'est en faisant servir tous ces facteurs qu'on obtiendra des hommes dont l'éducation sera complète. Si le sport tend à passer de l'état de moyen à celui de fin, il risque fort de devenir une exagération.

Le but de l'éducation physique à l'école primaire, nous dit M. le Conseiller d'Etat Piller, est d'intérêt général. Nous devons donc chercher à donner à notre jeunesse, par l'éducation physique, les moyens de fortifier la santé, de la conserver, d'éviter de la perdre et d'apprendre même à conserver une âme saine dans un corps malade. Faire un homme bien équilibré, lui apprenant à se supporter et à supporter ses semblables, c'est travailler, en éducation, à fortifier la volonté. L'éducateur doit savoir utiliser toutes les ressources qui se trouvent à sa disposition : savoir faire jouer le dynamisme des enfants ; donner à quelques élèves l'occasion de mettre en œuvre les dons naturels qu'ils ont reçus en leur permettant de travailler comme moniteurs, aides, préparateurs, etc. M. le Conseiller Piller remercie la Société d'éducation d'avoir fait traiter cette question de l'éducation physique qui s'inscrit aujourd'hui dans tous les programmes.

La visite des bâtiments universitaires suivit cette assemblée. Instituteurs et institutrices eurent du plaisir à faire connaissance avec les diverses constructions de la Cité.

Le dîner, d'environ 450 couverts, fut servi à l'Hôtel suisse. A l'heure prévue, tous les congressistes purent se mettre à table et satisfaire leur appétit. Une fois de plus, la renommée de la maison s'est confirmée.

Un major de table des plus aimables, M. Mossu, instituteur à Fribourg, dirigea le banquet.

M. le chanoine von der Weid, curé de ville, porta le toast à l'Eglise et à la Patrie. Il le fit en montrant le dévouement de l'instituteur à l'Eglise qui compte les maîtres et maîtresses au nombre de ses meilleurs serviteurs. En égrenant quelques souvenirs militaires, l'orateur nous a montré l'instituteur, homme de devoir, servant dans les rangs de l'Armée avec un dévouement sans réserve et apportant dans ce milieu les qualités d'éducateur qu'il déploie dans la vie civile. Ce fut un discours réconfortant.

M. le Conseiller d'Etat Piller exprime la grande satisfaction que lui procure la Société fribourgeoise d'éducation ; c'est le Mentor de l'Ecole fribourgeoise. Notre idéal, c'est le vrai. Guidés par l'Eglise, organisés par l'Etat, soutenus et aidés par la famille, nos maîtres continuent à vouer tous leurs soins à la formation de l'âme de nos enfants. Apprenons-leur à faire de leur âme un petit chef-d'œuvre qu'ils mettront au service de Dieu et de la Patrie. Nous avons confiance en l'avenir, s'écrie l'orateur, parce que ce sont nos éducateurs qui le préparent. De vifs applaudissements soulignèrent les fortes paroles de notre chef.

Un silence impressionnant : Mgr Besson va parler. Après avoir remercié le corps enseignant fribourgeois qui développe son action dans un esprit profondément chrétien, Mgr Besson dit que l'avenir du pays dépend de la conscience et de la valeur de notre corps enseignant. L'Eglise et l'Ecole doivent collaborer chacune dans son milieu et selon les lois de la Providence ; elles complètent l'action de la famille et tendent à conduire les âmes vers le salut éternel de tous les individus.

A l'heure actuelle, la société est particulièrement menacée. De mauvais apôtres cherchent à exploiter, à développer le mécontentement qui perce ici ou là. Luttons sans relâche pour neutraliser la pernicieuse influence de ces mauvais citoyens. Luttons encore contre tous ceux qui cherchent à détruire les traditions chrétiennes qui font la force du canton de Fribourg. Par son travail régulier, par l'exemple qu'il donne à la population, l'instituteur développera le vrai esprit chrétien.

En terminant, Mgr Besson implora les bénédictions divines sur la Société fribourgeoise d'éducation, sur les membres du corps enseignant et sur son dévoué chef, M. Piller.

Les paroles de notre Evêque vénéré allèrent droit au cœur de l'auditoire.

Le dîner rapidement servi permit aux congressistes de se rendre aux Grands-Places pour assister à des démonstrations de culture physique dirigées par M^{lle} Garreau, MM. Wuilloud et Dousse, professeurs. Ce dernier acte de la journée permit aux assistants de constater la souplesse qu'acquièrent les jeunes, à l'école primaire comme au Collège, quand ils sont soumis à des exercices réguliers et méthodiques. Merci aux trois maîtres qui nous ont permis d'apprécier le fruit de leurs leçons.

Belle journée que celle du 11 juin 1942 ! La belle participation enregistrée en fait une des plus importantes réunions de la Société fribourgeoise d'éducation. Le souvenir qu'elle laissera facilitera la mise en pratique des idées qui y furent débattues. Et l'éducation de notre jeunesse n'aura qu'à y gagner.

Nous ne saurions terminer ce modeste compte rendu sans remercier tous ceux qui ont préparé, organisé cette fête réussie.

DZATIÉ.

Comité de la Société fribourgeoise d'éducation

nommé à l'assemblée de Fribourg, le 11 juin 1942

M. le chanoine Schuwey, inspecteur scolaire, Fribourg.

M. Emile Felder, instituteur à Guin.

M. Joseph Michel, instituteur à Autigny.

M. Louis Rey, instituteur à Farvagny.

M. Jules Barbey, inspecteur scolaire à Vuadens.

M. Amédé Pachoud, instituteur à Tatroz.

M. l'abbé Ræmy, curé à Morlon.

M. Louis Maillard, inspecteur scolaire à Bulle.

M. Edmond Monnard, instituteur à Esmonts.

M. Athanase Schuwey, instituteur à Romont.

M. Léonce Duruz, préfet à Estavayer-le-Lac.

M. Camille Bugnon, instituteur à Cugy.

M. Eugène Coquoz, instituteur à Fribourg.

M. Hans Roggo, instituteur à Fribourg.

M. Florian Thierrin, instituteur à Villars-sur-Glâne.

Délégué du *Bulletin pédagogique* : M. Firmin Barbey, chef de service.